

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 30 Mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	13	13

DATE DE LA CONVOCATION : 24 mars 2023
--

L'an deux mil vingt-trois et le trente mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, BARNOUD Frédérique, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien, FOURDIN Fabrice, CHABRAN Fanny, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etait absent : RULLIAT Christian (pouvoir à DEJOUR Valérie)

Secrétaire de séance : AIGLON Olivier

D/2023-046

Objet de la délibération : Suppression du poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/ régie scolaire à temps incomplet (12h00 par semaine) et création d'un poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/communication à temps incomplet (20h00 par semaine) ouvert aux cadres d'emploi des adjoints administratifs

Monsieur Olivier AIGLON rappelle que par délibération du 28 février 2022, le Conseil Municipal avait décidé la création d'un poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/régie scolaire, ouvert au cadre d'emploi d'adjoint administratif à temps incomplet, 12h00 par semaine. Or, après quelques semaines de fonctionnement, le volume horaire du poste est apparu trop contraint par rapport aux missions.

Notamment, la mise en œuvre de la dématérialisation des demandes d'urbanisme, a entraîné des missions nouvelles et le suivi complémentaire sur un logiciel spécifique. En parallèle, l'essor souhaité pour le CCAS nécessiterait un temps de présence adapté, et un accueil professionnalisé pour le suivi des demandes.

Compte tenu de ces difficultés de volume, la régie enfance-jeunesse a été confiée au responsable du service périscolaire-espace jeunes, cette organisation garantissant par ailleurs une proximité très appréciée avec les usagers.

Par ailleurs, la diminution en termes de volume horaire, intervenue au service administratif, dans le même temps que la baisse des dotations de l'Etat pose désormais des problèmes de surcharge. Ainsi, un poste à 35h00, a été remplacé en 2015, par un emploi à 24h00. Dans la foulée, la mutualisation des services comptables et ressources humaines a certes permis de compenser en partie le départ en retraite de l'agent affecté sur ces services, mais certaines missions financières et relevant des ressources humaines, sont toujours remplies par le service administratif (préparation des budgets et décisions modificatives, suivi des comptes, dossiers de subventions, demandes de versement des subventions, enregistrement et transmission au service comptable des factures, suivi du P503, pointage affectation mandats et titres visa, et en matière RH, recrutements, évaluations, formations, évolution de carrières et accompagnement au quotidien des services).

D'autre part, il convient de renforcer les possibilités de remplacement à l'accueil mairie/ poste,

Enfin, certaines tâches liées à la communication sont insuffisamment prises en charge ; préparation du bulletin municipal, refonte et tenue à jour du site internet, supports de communication liés aux festivités et actions diverses....

Désormais, le volume des missions suivies par le service administratif dépasse donc largement les moyens en personnel. Il est donc proposé, sous réserve de l'avis du CST du CDG69, de supprimer le poste précédemment créé pour 12h00/semaine, et de créer un nouveau poste de 20h00/semaine, au sein de la filière administrative dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs.

Le CCAS pourrait prendre en charge financièrement une partie de ce poste, si l'emploi est pourvu par un fonctionnaire stagiaire ou titulaire.

Il sera proposé de supprimer le poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/régie scolaire, ouvert au cadre d'emploi d'adjoint administratif, à temps incomplet, 12h00 par semaine et de créer à compter du 8 juin 2023, un poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/communication, ouvert au cadre d'emploi d'adjoint administratif, à temps incomplet, 20h00 par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, 2 voix CONTRE (Valérie DEJOUR et Christian RULLIAT), 1 ABSTENTION (Fanny CHABRAND),

SUPPRIME le poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/régie scolaire, ouvert au cadre d'emploi d'adjoint administratif, à temps incomplet, 12h00 par semaine,

DECIDE la création à compter du 8 juin 2023, d'un poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/communication, ouvert au cadre d'emploi d'adjoint administratif, à temps incomplet, 20h00 par semaine,

CHARGE Madame la Maire de recruter l'agent retenu,

MODIFIE en ce sens le tableau des effectifs (en annexe),

DIT que les dépenses sont prévues au Budget Primitif au chapitre 012, charges de personnel.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	--	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 6 AVR. 2023

Publication ou notification du : - 6 AVR. 2023

Publication site internet le : - 6 AVR. 2023

Affichage liste des délibérations le : - 4 AVR. 2023

PROJET TABLEAU DES EFFECTIFS au 31 mai 2023

nombre poste	POSTE	Filière	Grade pourvu	pourvu titulaire	pourvu Non titulaire	TC	TNC	ETP pourvu	Observations
FILIERE ADMINISTRATIVE									
1	Directrice des services	A	Attaché territorial 35h	1	1	1	1	1	VIDAL Christine
	Adjoint administratif	C	adjoint administratif ppal de 2ème classe -21h30	1			1	0,61	
1	Agent d'accueil mairie et poste	C	adjoint administratif ppal de 2ème classe-27h	1			1	0,77	L'HOPITAL Sylvie
1	Chargé des affaires générales et état civil, élections, dimetiere	C	Adjoint administratif - 20 h		1		1	0,57	VIALARD Christine
1	Régie cantine, CCAS, Urbanisme	C							POSTE A POURVOIR
3	Total filière administrative			3	1	1	2	2,96	
FILIERE TECHNIQUE									
1	Responsable des services techniques	C	Agent de maîtrise	1	0	1	1	1,00	Romain DEJA
1	Responsable restaurant scolaire	C	Adjoint technique - 33h		1		1	0,94	LACOMBE Grégory
1	Agent technique polyvalent espaces verts voirie	C	Adjoint technique 35h	1		1	1	1,00	RULLIAT Claude
1	Agent technique polyvalent espaces verts voirie	C	Adjoint technique 35 h	0		0		0,00	POSTE NON POURVU
1	Agent technique polyvalent espaces verts voirie	C	Adjoint technique - 19h30	1			1	0,56	PONTOBERT Nathalie
1	Agent d'entretien et service cantine	C	Adjoint technique - 30 h	1			1	0,86	PANIER Linda
1	Agent d'entretien								
6	Total filière technique			4	1	2	3	4,36	
FILIERE MEDICO-SOCIALE									
1	ATSEM	C	Atsem ppal de 2ème classe - 50h30	1			1	0,87	BORDET Catherine
1	Total filière médico-sociale			1	0	0	1	0,87	
FILIERE ANIMATION									
1	Responsable des services périscolaire et espace jeunes	B - C	Adjoint d'animation, animateur 35h	1		1		1,00	BONNIER Rémy
1	Agent d'animation	C	Adjoint d'animation 33h	1			1	0,94	HEBRARD Nathaniel
2	Total filière animation			2	0	1	1	1,94	
FILIERE CULTURELLE									
1	Agent de bibliothèque	B - C	Adjoint du patrimoine 8h	1			1	0,23	GUTH Françoise
1	Total filière culturelle			1	0	0	1	0,23	
12	TOTAL			11	2	4	8	10,36	

17 mai 2023, le 4 Avril 2023

Madame la Maire,
Agnès NELIAS

